

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°92 - Décembre 2014

Groupe de travail Chine Ligue française des droits de l'homme

Un combat « à la vie à la mort »

Le Quotidien de l'armée le dit tout net le 17 décembre : la lutte contre la corruption est un combat à la vie et à la mort, et l'on ne peut se permettre de le perdre. Mais de mois en mois et surtout en décembre, les développements de la campagne prennent un tour dramatique et montrent à quel point l'appareil du pouvoir est atteint par la soif de l'argent. Comme autrefois dans la Chine impériale : « Le haut fonctionnaire qui ne prend pas de pots de vin ferait mieux de se retirer ; le petit fonctionnaire qui n'extorque pas d'argent ne trouvera pas à marier ses enfants ». Pas de rivière sans poissons, pas d'officiel sans appétit de gain.

La liste des puissants déchus est impressionnante : le 31 décembre, destitution annoncée du chef du Département du Front uni du Parti, Ling Jihua, ancien assistant du précédent chef du parti Hu Jintao et sous poursuite depuis le 22, malgré ses éloges du chef du parti publié dans la presse centrale le 15 décembre ; l'avant-veille, enquête sur son beau-frère, pour corruption. Le 26 décembre, on apprend l'ouverture d'une enquête pour corruption à l'encontre de Sun Hongzhi, chef adjoint du Bureau de l'Industrie et du Commerce. Puis le 22 décembre, c'est le tour de Wang Lixin, le responsable de la lutte contre la corruption dans la société nationale du pétrole. Le 17 décembre, ce sont des poursuites contre l'ancien maire de Nanjing Ji Jianye et contre le vice-président de China Resources, entreprise d'État installée à Hongkong, Jing Wei - le président du groupe, Song Lin, avait été démis en avril. Le même jour, c'est la chute de Li Yali le chef de la police de Taiyuan (Shanxi). La veille, un tribunal infligeait vingt ans de prison à Ding Shumiao, une femme d'affaires de la même province, liée à l'ancien ministre des chemins de fer Liu Zhijun, emprisonné ; elle avait truqué les marchés de chantiers.

Le 15 décembre, on apprend que des poursuites sont engagées contre le deuxième personnage de China Telecom, Zong Xinhua. Et le 6 décembre, c'est

le plus redoutable des « tigres » qui est officiellement frappé, Zhou Yongkang, ancien membre permanent du bureau politique, responsable des services de sécurité, dont l'inculpation, si l'on en croit le Global Times du jour, est l'affaire politique la plus grave depuis l'arrestation des radicaux de la « bande des quatre » en 1976. Le champ des enquêtes s'élargit ; cinquante-quatre entreprises d'État sont visées ; un millier de fonctionnaires qui avaient installé leur famille à l'étranger avant de partir s'y installer ont été destitués et les autorités annoncent la publication prochaine d'une liste des détournateurs de fonds en fuite.

Toutes ces enquêtes sur les prévarications pourraient assurer à celui qui les organise un prestige sans égal mais encore faudrait-il que ce dernier apparaisse lui-même comme « l'incorruptible », le Robespierre de la Nouvelle Chine. Et que les faits de corruption constatés se limitent à la sphère individuelle : on écarte les brebis galeuses, le prestige du parti en sort renforcé et le règne de la loi s'affirme.

Mais il n'en va pas ainsi. Règne de la loi ? Apparemment pas, puisque les enquêtes sont lancées dans les partis provinciaux et par la Commission centrale pour l'inspection disciplinaire, et non pas par l'appareil judiciaire.

La répression de fautes purement individuelles ? Sûrement pas car c'est le fonctionnement même du système qui est en cause. Les cadres placés à la tête des régions ou des départements administratifs n'ont rien à craindre des dirigeants tant qu'ils les servent ; il leur est ainsi facile, contre rémunérations diverses, de répartir des promotions dans la fonction publique ou dans l'armée, d'organiser des mutations vers des postes de prestige ou de recruter pour leur avantage personnel ou pour renforcer leur position dans l'appareil. Les demandeurs, assurés des bénéfices de leur prochaine promotion, trouvent aisément des banques ou des milieux d'affaires pour, à charge de revanche, leur avancer les fonds nécessaires à l'achat

>>>

des postes. Les sommes à verser sont évidemment fonction des avantages attendus. C'est pourquoi la détention d'une position élevée dans l'appareil du Parti ou de l'État apparaît aux ambitieux comme le plus sûr moyen de faire fortune. Une vérité depuis longtemps reconnue : « A force de marcher au bord de l'eau, on finit bien par mouiller ses chaussures »

Mais justement, à tort ou à raison, par ses ressources personnelles et par les liens noués à l'étranger, le chef de l'État Xi Jinping paraît à beaucoup être quasiment de la même eau que ceux qu'il destitue. Les bénéfices de cette campagne restent donc limités, d'autant qu'ils s'accompagnent d'un renforcement du dispositif protecteur du pouvoir : répression de la dissidence, contestation des valeurs universelles, réaffirmation du monopole du parti. L'institution d'un Jour de la Constitution le 4 décembre montre à quel point l'État pratique le détournement de sens : la Constitution garantit toutes les libertés mais le régime les viole tous les jours, comme le montre chaque numéro de ce bulletin. Le régime célébrera donc la Constitution « qui incarne la volonté du parti et du peuple » (Xinhua, 3 décembre) ; mais parler ou écrire sur l'aspiration à un régime constitutionnel appelle intervention policière ou traduction devant les tribunaux (cf. condamnation du documentariste Shen Yongping, le 30 décembre).

DOCILITÉ DE LA JUSTICE

La plus grosse affaire concerne Zhou Yongkang : on lui reproche des accaparements de fonds, la « divulgation de secrets d'État », ce qui permettrait un procès à huis-clos, et pour corser le tout, des relations extra-conjugales. Mais puisque en droit chinois, ces relations ne sont pas un délit, le grief n'est là que pour discréditer l'accusé devant l'opinion publique et permettre des sanctions sévères. Peu importe : la justice doit rendre ses arrêts selon les directives des dirigeants et non en fonction de lois dont on se sert seulement quant il en est besoin. Parfois aussi, on regroupe des accusés dans une seule accusation, bien qu'ils n'aient en réalité aucun lien entre eux. On laisse entendre, par exemple, que Bo Xilai, Zhou Yongkang, Xu Caihou (l'ancien vice-président de la Commission militaire du parti) et Ling Jihua pourraient faire parti d'un même groupe.

S'il se réclame du règne de la loi, le parti tolère parfaitement que cette loi s'applique quand et comment il le décide. Avant d'ouvrir officiellement le dossier Zhou Yongkang, le parti avait sapé les bases de son influence en écartant une douzaine de ses amis de l'industrie pétrolière, du réseau communiste au Sichuan, du Ministère de la Sécurité et des affaires légales. Enfin une dizaine de ses parents ont été placés en détention. Ces manœuvres tacticiennes n'ont pas grand-chose à voir avec les procédés d'une justice sereine qui ouvre les dossiers en fonction des informations disponibles et non en suivant les louvoiements du pouvoir.

Les enquêtes s'étendent à Hongkong et Macao. Dans l'ancien territoire britannique, huit chefs de département ont perdu leur poste cette année et dix mille fonctionnaires sont poursuivis. Le 23 décembre, l'ancien secrétaire du gouvernement Raphaël Hui, a été condamné à sept ans et six mois de prison pour avoir reçu de généreux pots de vins, notamment d'un milliardaire à la tête d'un empire immobilier.

Depuis son accession au pouvoir en 2012, Xi Jinping est parvenu à se donner une stature internationale, qui faisait défaut à son terme prédécesseur. Avec la lutte contre la corruption, il montre une certaine audace dans la redistribution du pouvoir ; il aurait déplacé plus de quarante généraux, dont le chef et le commissaire politique de la force de police armée. Il doit poursuivre dans cette voie, la plus simple avec le nationalisme pour légitimer le parti, par delà une croissance qui ralentit et qui posera la question de la survie des migrants, cette masse de plusieurs centaines de millions d'urbains sans résidence officielle.

Une autre menace, cependant, se profile à la périphérie du régime, celle de la permanence des valeurs occidentales dont le régime ne veut pas et dont la surprenante vitalité est apparue en octobre et novembre dans le territoire de Hongkong.

HONGKONG OU « LE CAILLOU DANS LA CHAUSSURE »

La plus grande manifestation sociale qu'aït jamais connue Hongkong est, certes, terminée ; les protestations de rue sont finies mais ce serait une erreur de croire que tout est rentré dans l'ordre : le caillou n'est pas sorti de la chaussure. Certes, l'occupation des quartiers d'affaires et les blocages de trafic qui ont suivi ont été trouvés gênants après plus de deux mois ; mais la population n'est pas devenue d'un coup favorable à un suffrage universel truqué.

Les initiateurs du mouvement Occupy Central souhaitent toujours que le Conseil législatif rejette les propositions du gouvernement central pour l'élection de 2017, lors du vote prévu en mi 2015 après la deuxième phase de consultation. Les élections prévues aux conseils de districts seront un test et plusieurs militants du mouvement ont l'intention de s'y porter candidats.

La position de Beijing, c'est que les gens de Hongkong doivent se sentir citoyens chinois et s'intègrent peu à peu au régime. Mais ce faisant, il leur faudrait accepter le monopole du parti, la justice dépendante et la presse à voix unique. Ils ont vu tout de suite les conséquences de cette intégration et le caractère illusoire de la dualité des systèmes : en novembre, Beijing a rejeté la demande de visa de députés de la Chambre des communes qui voulaient se rendre à Hongkong ; quant à Leung Chun-ying, chef de l'exécutif local, il a refusé de venir expliquer son point de vue devant la commission des Affaires étrangères britannique. Ces décisions unilatérales suffisent à montrer le degré réel d'autonomie que Beijing est prêt à concéder au territoire.

Les manifestations de Hongkong ont d'ailleurs obtenu un premier résultat, inattendu et hors du territoire. Les manœuvres ambiguës et dilatoires de Beijing ont révélé le vrai visage du régime chinois avec pour résultat, lors des élections locales de Taiwan, le rejet des candidats du Guomindang, jugé trop lié aux milieux d'affaires prêts à collaborer avec le continent et, comme corolaire, le succès des indépendantistes, notamment à la mairie de Taipéh, à Taichung et à Taoyuan. Cette défaite du Guomindang, la plus lourde depuis son arrivée dans l'île en 1949, a entraîné la démission du premier ministre.

Il serait, de toutes façons, déraisonnable de croire que les jeunes de Hongkong vont renoncer à célébrer les anniversaires du massacre de Tiananmen et que, par injonction de Beijing, ils vont aimer le parti et le régime central. Le contrôle organisé de l'exécutif hongkongais par des hommes liges dès la rétrocession de 1997 ne laisse aucun doute sur les intentions de Beijing. En sorte que Hongkong est devenu une base pour la subversion du régime central, plus dangereuse à terme que la révolte des périphéries de Mongolie, du Xinjiang ou du Tibet. De fait, « Un pays, deux systèmes » est une formule politique dont les termes sont impossibles à concilier durablement. Car si Hongkong garde le droit de contester le gouvernement central, comment lui imposer en même temps l'obéissance ? Quant aux dirigeants de Beijing, ils ne laisseront jamais la population du territoire placer à sa tête un homme en qui ils n'ont pas confiance.

Pour donner élan et cohésion à la société chinoise, après disparition de l'idéologie communiste, il reste seulement le nationalisme, la lutte contre la corruption et l'ambition de dominer le reste du monde. Tels sont les ingrédients du « rêve chinois » proposé par Xi Jinping, assorti d'habiletés de langage et de déclarations apaisantes. Paradoxalement, parmi les premiers à se rassurer de cette expansion planétaire, se trouvent les chantres de la mondialisation économique, convaincus que ces ambitions éloignées ne viendront jamais jusqu'à nous. Pas même à l'aéroport de Toulouse ?

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	5
Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse.	5 - 6
Avocats. Appareil répressif. Corruption.	6 - 7
Condition ouvrière. Conflits du travail.	7 - 8
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie.	8
Minorités ethniques	8 - 9
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Question mongole	
Hongkong. Macao	10
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	10 - 11
Informations diverses	11 - 12
Sources d'information	11
Bibliographie	12
Lettre ouverte au Président de la République	13 - 15

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

30 déc. **Un tribunal de Beijing a condamné à un an de prison pour « gestion d'affaires illégales » le documentariste Shen Yongping** qui venait de terminer le film « Cent ans de constitutionnalisme ». Le cinéaste avait été arrêté en avril ; son film était achevé dès avant la célébration du 4 décembre, décrété Jour de la Constitution. Shen avait fait de nombreuses copies du documentaire, il en donnait gratuitement et avait placé le document en chargement libre sur la toile ; il n'était donc pas question qu'il en fasse une affaire commerciale, comme le prétend le tribunal. (R.F.A., 30 décembre)

29 déc. **Blocage complet de la messagerie Gmail de Google.** La messagerie était inaccessible sur le territoire chinois depuis le 31 mai cependant des logiciels VPN permettaient de contourner l'obstacle. Les observateurs y voient la volonté d'un contrôle renforcé des réseaux informatiques. Le Global Times, dans un éditorial du 30 décembre assure que les usagers de la toile doivent accepter cette situation car elle résulterait de raisons complexes touchant à la sécurité cybernétique et à la sécurité idéologique. Il semble que la situation se soit améliorée à partir du 30 décembre.

Le niveau de blocage avait été pratiqué au printemps 2011, lors des « révoltes de jasmin » du monde arabe et pendant le XVIII^e congrès du parti communiste en 2012. Le pouvoir d'alors avait nié toute censure et assuré que tous les dysfonctionnements provenaient des opérateurs. (R.F.I., 29 décembre ; Global Times, 30 décembre)

17 déc. **Le Comité pour la Protection des Journalistes a dénombré un record de quarante-quatre journalistes emprisonnés en 2014**, contre trente-deux en 2013. Dans les années précédentes, l'accroissement des incarcérations était en partie lié au renforcement du contrôle sur les minorités tibétaine et ouïghoure. En 2014, l'augmentation concerne surtout les journalistes Han. Sur le total de 44 détenus, 17 sont Ouïghours, 4 sont Tibétains, 22 sont Chinois, dont trois de Hongkong. La veille, Reporters sans frontières, dans son rapport annuel, estimait à vingt-neuf les journalistes et à soixante-treize les cybernauts détenus en 2014. (C.P.J., 17 décembre ; R.S.F., 16 décembre)

7 déc. **L'annonce - le 6 décembre à minuit - de l'inculpation de l'ancien membre permanent du bureau politique Zhou Yongkang a été suivie d'un contrôle strict des commentaires** apparus sur la toile. Sur le réseau Sohu.com, douze mille personnes se sont exprimées sur le sujet mais cent trente commentaires seulement étaient accessibles quatre heures plus tard ; sur le réseau Sina.com, la discussion a réuni 65.000 personnes mais la censure n'a laissé diffuser que quatre cent cinquante opinions sur la même période de temps. (S.C.M.P., 7 décembre)

RÉPRESSION DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

26 déc. **L'Administration des Affaires religieuses annonce la publication d'un répertoire des lieux légaux de réunion religieuse, bouddhiste ou taoïste.** Elle ne parle pas des religions chrétiennes ou musulmanes mais ajoute que le document contribuera à réprimer les activités religieuses illégales dans des emplacements non autorisés. (Reuters, 27 décembre)

25 déc. **La municipalité de Wenzhou (Zhejiang) a interdit toute activité reliée à Noël dans les écoles et les jardins d'enfants**, dans l'intention de mettre l'accent sur les fêtes chinoises traditionnelles et de lutter contre l'invasion culturelle de l'Occident. À Changsha (Hunan) des jeunes ont déployé des banderoles «Résistez à Noël. Les Chinois ne doivent pas célébrer les fêtes étrangères». Des étudiants d'une université du Shaanxi ont été contraints, au soir de Noël, de regarder des films de propagande, dont l'un glorifiant Confucius (Xinhua, New York Times, 25 décembre)

21 déc. **Les autorités ont détruit la croix qui surmontait l'église protestante du Dingqiao**, dans la ville de Hangzhou (Zhejiang). Plusieurs personnes ont dû être hospitalisées après des heurts avec

la police. Quelques centaines d'édifices religieux auraient été détruits en 2013, protestants en majorité. Une campagne à l'échelle de la province demande la destruction «des structures illégales, qui occupent des terrains publics ou menacent la sécurité du public, qui affectent la planification urbaine ou rurale ou encore se situent des deux côtés des grands axes de transport».

La semaine précédente, la croix de l'église de Nanle (Henan) avait de même été supprimée. Son pasteur Zhang Shaojie a été condamné à dix ans de prison en juillet pour «fraude» et «création de troubles afin de troubler l'ordre public». Il ne s'agit pas d'église clandestine mais d'une église déclarée, qui jusqu'à naguère exerçait le culte sans avoir trop à craindre du pouvoir politique local. (R.F.A., 22 décembre)

20 déc. **Arrestation à Yanbian (Jilin) non loin de la frontière nord-coréenne, d'un américain d'origine coréenne, Peter Hahn (74 ans)**, pour détournement de fonds et contrefaçons. Installé dans la région de Tumen depuis les années 90, il avait fondé en 2002 une école professionnelle destinée à de jeunes Chinois et Coréens abandonnés et avait créé deux boulangeries pour approvisionner l'école. Selon son avocat Zhang Peihong, toutes les activités de Peter Hahn s'expliquaient par ses convictions chrétiennes. Plusieurs de ses associés auraient été appréhendés ces derniers mois. (A.P., 20 décembre)

12 déc. **Un tribunal de Hefei (Anhui) a condamné trois militants des droits civiques**, Li Huaping, Yao Cheng et Zhou Weilin à respectivement deux ans, vingt-deux mois et dix-huit mois de prison pour «rassemblement de foule pour troubler l'ordre public». Le 13 avril 2013, tous trois avaient organisé une protestation avec bannières et porte-voix, devant une école primaire qui refusait d'inscrire la fille de Zhang Lin, actif dans le mouvement démocratique de 1989 et ancien membre du Parti démocrate (interdit en 1998).

Zhang Lin, arrêté en août 2013, après avoir protesté contre la détention de sa fille pendant quelques heures et son expulsion de l'école en février 2013, a été condamné en décembre 2013 à trois ans et demi d'emprisonnement. Les États-Unis ont accordé l'asile politique à sa fille. (R.F.A., 12 décembre)

28 nov. **Ouverture du procès de quatre activistes détenus depuis l'été 2013.** À Guangzhou (Guangdong), la comparution de Guo Feixiong et de Sun Desheng n'a pas été suivie d'un verdict. En revanche, un tribunal de Wuxi (Jiangsu) a condamné Ding Hongfen et Shen Aibin à respectivement vingt et un et dix-huit mois de prison pour «dommages intentionnels à la propriété». Ils avaient dévoilé l'existence à Wuxi d'une prison clandestine en juin 2013 et en avaient libéré les détenus. (Weiquanwang, 28 novembre)

26 nov. **Les autorités montrent leur volonté de réduire tout foyer de critique en s'en prenant à deux groupes d'intellectuels indépendants.** Elles ont décidé la mise en détention à Beijing du directeur de l'Institut de la transition He Zhengjun pour «activités commerciales illégales» et ont perquisitionné son domicile. Elles ont retenu le même chef d'accusation pour arrêter l'une de ses anciennes employées, Liu Jianshu.

L'institut, fondé en 2007, avait mené diverses études dans les domaines fiscaux, électoraux, juridiques et éducationnels. Son fondateur, Guo Yushan avait aidé le juriste aveugle Chen Guangcheng à se réfugier à l'ambassade des États-Unis en avril 2012 ; la police l'a arrêté le 9 octobre. L'écrivaine Kou Yanding, qui avait participé à cette évasion, avait été arrêtée le même jour pour «création de troubles» ; le lendemain et pour le même motif, la police plaçait en détention le directeur actuel de l'Institut, Huang Kaiping. Liu Jianshu, détenue depuis le 26 novembre, s'occupait à présent des librairies du groupe privé Liren, actif dans le domaine universitaire et scolaire. Leur gérant, Xue Ye, a été lui aussi incarcéré le 26 novembre. La police a arrêté le même jour pour «mise en danger de la sécurité de l'État» l'écrivaine Xu Xiao, éditrice de la publication Le Nouveau Siècle, engagée elle aussi dans les activités du groupe Liren. (C.H.R.D., 27 novembre)

AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION.

20 déc. **Dans une lettre ouverte au chef d'État Xi Jinping, l'épouse de l'avocat Pu Zhiqiang, fait état de «tortures inhumaines» qu'on infligerait en prison à son mari** et elle demande sa mise en liberté. L'ancien avocat de l'artiste Ai Weiwei est détenu depuis mai dernier pour «création

de troubles et obtention d'informations illégales». Il souffre de plusieurs maladies, dont le diabète. Les traitements qu'on lui accorde sont insuffisants. (A.F.P., 20 décembre)

14 déc. **Le tribunal supérieur de Mongolie intérieure a déclaré non coupable Huugjilt, un jeune homme de dix-huit ans exécuté pour viol et meurtres en 1996.** Le juge a accordé à la famille le 31 décembre deux millions de yuan (222.000 €) comme «expression de sympathie». Le 11 décembre, la Cour suprême avait demandé au Tribunal supérieur du Shandong de revoir le cas de Nie Shubin (21 ans), accusé de viol et de meurtre et exécuté en 1994. Ces erreurs judiciaires ont pour cause, entre autres, la pratique de la torture pour obtenir des aveux et la prise en main des décisions de justice par l'appareil du parti. (S.C.M.P., 15 décembre)

10 déc. **Arrêté en juin pour avoir «rassemblé une foule à fin de troubler l'ordre en un lieu public», l'avocat Pu Zhiqiang est désormais poursuivi aussi pour «incitation à la haine raciale» et «incitation au séparatisme».** Selon son avocat Mo Shaoping, Pu Zhiqiang a été interrogé de soixante à soixante-dix fois, au cours de sessions de plus de dix heures ; il souffre d'hypertension artérielle et ses jambes sont enflées par le diabète. Le procès de Tang Jingling, un avocat de Guangzhou privé de sa licence professionnelle, devrait s'ouvrir prochainement. Tang Jingling est détenu depuis juin pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». (Weiquanwang, 10 décembre)

6 déc. **Le parti annonce que Zhou Yongkang, ancien membre permanent du bureau politique et responsable des services de sécurité, est expulsé du parti et est l'objet de poursuite.** Parmi les six griefs reprochés se trouve la «divulgation de secrets d'État», formule discrétionnaire utilisée parfois pour annoncer un procès à huis clos, avec des difficultés particulières pour la défense, s'agissant des contacts avec les accusés et de communication des dossiers. Autres faits reprochés : détournement de pouvoir pour aider des proches à réaliser de gros profits, au détriment de l'État ; ainsi que des relations adultérines. Nulle part ne figurent les vagues de répression particulièrement dures lancées contre le courant démocratique. Un article diffusé le 11 décembre par le Quotidien du Peuple, estime que les comportements de Zhou Yongkang ne sont pas différents de ceux d'un «traître», terminologie qui laisse planer la menace d'une peine capitale. (Xinhua, 6 décembre ; S.C.M.P., 7 décembre)

CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

31 déc. **Dix-sept ouvriers sont morts et vingt ont été blessés lors de trois explosions survenues dans la fabrique de machines Fuwa à Foshan (Guangdong).** On ne dispose pas de détails sur les circonstances de l'accident. La veille, le gouvernement avait annoncé que le bilan total de la catastrophe du 2 août dans l'usine Zhongrong de Kunshan (Jiangsu) s'était aggravé au fil des mois pour quasiment doubler, avec un total de 146 morts au lieu des soixante-quatorze annoncés le jour de l'accident. (C.L.B., 31 décembre)

17 déc. **Près d'un millier d'ouvriers de la fabrique de vêtements Artigas à Shenzhen (Guangdong) ont entamé une grève** d'une semaine pour obtenir le paiement des cotisations sociales, des heures supplémentaires et des indemnités pour déplacement de l'usine. Ils ont obtenu du syndicat officiel municipal la promesse d'une implication syndicale au niveau du district et ont attiré l'attention des médias, y compris de la télévision de Guangzhou. (C.L.B., 17 décembre)

13 déc. **Le décès, à la suite de coups donnés par la police, de Zhou Xiujun, mère d'un ouvrier migrant de Taiyuan (Shanxi) qui manifestait pour obtenir le paiement d'arriérés de salaires, a ému l'opinion publique.** Dans une lettre ouverte au chef de l'État, des universitaires demandent que soit assurée une meilleure protection des droits dans ce secteur de l'économie qui emploie quelque quarante millions d'ouvriers. La victime assistait seulement à la manifestation et les sommes demandées par les protestataires (29.000 yuan) correspondaient sans doute à une année de rémunération.

Les manifestations ouvrières se sont multipliées ces derniers mois dans le secteur de la construction. Le China Labour Bulletin en a dénombré cent soixante-huit depuis le premier octobre, en majorité pour des arriérés de salaires. (C.L.B., 30 décembre)

1 déc. **Les enseignants ont lancé au moins trente grèves ou protestations au cours du trimestre pour obtenir des relèvements de traitement** ainsi que le versement de cotisations sociales et d'arriérés de rémunération. La plupart des mouvements se sont produits dans les zones pauvres du pays et dans de petites agglomérations. (C.L.B., 1 décembre)

QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT. CONDITIONS DE VIE.

26 déc. **Après diffusion d'un reportage sur la télévision nationale qui constatait la quantité anormale d'antibiotiques** (quatre fois les seuils habituellement autorisés) dans la rivière des Perles qui traverse Guangzhou, les autorités de la capitale du Guangdong ont assuré que l'eau de robinet était potable. Elle proviendrait de portions salubres de la rivière et non de la partie urbaine. Le Yangzi et le Huangpu qui traversent Shanghai seraient aussi surchargés d'antibiotiques. Le reportage affirmait encore qu'une société pharmaceutique de Jinan (Shandong) s'était débarrassée d'eaux polluées contenant 50.000 nanogrammes d'antibiotiques par litre, soit dix mille fois le pourcentage toléré pour une eau propre. (S.C.M.P., 26 décembre)

22 déc. **Selon des documents officiels, la Chine pratique treize millions d'avortements par an**, soit environ 35.000 par jour. L'assouplissement de la politique de l'enfant unique, qui permet aux couples composés d'un enfant unique d'avoir un second enfant, ne touche qu'une faible partie de la population. Cette mesure ne suffit pas à remédier au déséquilibre des sexes, estimé à un déficit de trente-cinq millions de femmes. (Women's Rights without Frontiers, 22 décembre)

9 déc. **Selon un rapport de l'Institut des Affaires publiques et environnementales, 40% des entreprises publiques auraient violé les règlements concernant la lutte contre la pollution.** L'Institut publie une liste de deux cents firmes de Shanghai et de Hongkong dont les émissions dépassent les normes nationales, parfois de façon permanente et en période de forte pollution atmosphérique. (S.C.M.P., 10 décembre)

MINORITÉS ETHNIQUES.

QUESTION TIBETAINE

23 déc. **Deux Tibétains se sont donné la mort par le feu pour protester contre la répression chinoise** et pour demander le retour du dalai-lama. Il s'agit du moine Kalsang Yeshe du monastère Nyitso, dans la province autonome Gardze (Sichuan) qui s'est tué à Kham Tawo et d'une tibétaine de vingt ans, Tsepey Kyi, de l'agglomération Meruma du district de Ngaba (Sichuan). Leurs corps ont été emmenés par la police. Elle a ouvert le feu sur des moines qui tentaient de l'en empêcher et en a blessé plusieurs. Au total, cent trente-cinq personnes se sont immolées par le feu depuis février 2009 et cent seize sont mortes. Le 16 décembre, un autre Tibétain, Sangay Khar, était mort dans les mêmes conditions dans la ville d'Amtchok du district de Sanchu (Gansu). (The Tibet Post, 16 décembre ; Phayul, 23-25 décembre)

5 déc. **Mort à Lhassa du militant Tenzin Choedak**, deux jours après sa sortie de prison. Il avait été condamné à quinze ans d'incarcération et en avait déjà passé six derrière les barreaux. Avant son arrestation le 13 avril 2008, il était employé par une O.N.G. liée à la Croix rouge de Lhassa. Le tribunal

avait estimé qu'il avait joué un rôle de meneur dans les émeutes de mars 2008. Sa condition physique s'est détériorée rapidement en cours de détention ; il aurait été frappé et torturé dès avant le procès ; les visiteurs par la suite le trouvaient «non reconnaissable». À plusieurs reprises, les autorités relâchent des prisonniers sur le point de mourir, pour éviter un décès en prison ; ce fut le cas cette année en mars avec le Tibétain Goshul Lobsang et la militante des droits de l'Homme Cao Shunli. (T.C.H.R.D., 6 décembre)

Début
déc.

Jamyang Tsering (77 ans) est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement par un tribunal de Dzogang (préfecture de Chamdo) pour avoir incité un groupe d'étudiants à ne pas participer au culte Shugden, rejeté comme sectaire par le dalai-lama mais apparemment encouragé par le parti communiste. Il était détenu depuis juin dernier. (R.F.A., 15 décembre)

27 nov. **Un tribunal de Chengdu (Sichuan) a condamné deux musiciens connus, Kelsang Yarphel et Perma Rigzin,** à des peines de quatre ans et deux ans et demi d'emprisonnement. On ignore le motif officiel de la condamnation. Le premier était détenu depuis juillet 2013 pour avoir introduit dans ses chansons des allusions politiques ; le second, arrêté en mai 2013, possédait un studio d'enregistrement qui distribuait de la musique tibétaine. (T.C.H.R.D., 2 décembre)

21 nov. **Mort en prison, peu de temps après son arrestation, de Bachen Gyewa**, un moine du monastère Pekar où s'étaient déroulées plusieurs manifestations de protestation. On sait peu de choses sur les motifs de détention et les circonstances du décès. (T.C.H.R.D., 15 décembre)

QUESTION OUIGHOURE

23 déc. **La police de Chongzuo (Guangxi) déclare avoir arrêté un groupe «d'extrémistes religieux»** (terme usuel pour désigner les Ouighours) qui souhaitait franchir la frontière du Vietnam. Elle a tué l'un d'entre eux et détenu une vingtaine de membres du groupe. Au total, dans les vingt derniers mois, quatre cents individus originaires du Xinjiang ont été tués dans ou hors de la région autonome. (Associated press, 24 décembre)

8 déc. **Un tribunal d'Orouumtchi a condamné à mort huit personnes pour leur participation à deux attaques «terroristes».** Ces dernières se sont produites les 30 avril et 22 mai dans la capitale du Xinjiang et ont fait trente-neuf morts. Cinq autres accusés ont été condamnés à mort avec sursis à exécution de deux ans et quatre à diverses peines d'emprisonnement. (R.F.A., 9 décembre)

28 nov. **Une attaque à l'arme blanche et aux explosifs dans une rue de Yarkand (Shache) au Xinjiang a fait quinze morts** (dont les onze assaillants) et quatorze blessés. Cette zone a connu plusieurs incidents en cours d'année. En juillet, l'attaque d'un commissariat de police s'était soldée par la mort de trente-sept civils et cinquante-neuf «terroristes», ainsi que par treize blessés civils. Deux jours plus tard, le nouvel imam de la grande mosquée de Kashgar était assassiné par deux jeunes de moins de vingt ans, condamnés à mort par la suite. (Xinhua, S.C.M.P., 28-30 novembre)

QUESTION MONGOLE

10 déc. **Le militant Hada est de nouveau libre depuis fin novembre**, à l'issue de quelque vingt ans de détention. Arrêté en 1996 pour séparatisme, il avait été condamné à quinze ans d'emprisonnement et à quatre ans de « privation des droits civiques » c'est-à-dire interdiction de prendre la parole, de s'exprimer dans la presse, de tenir des réunions. Les autorités s'étaient appuyées sur cette privation pour le garder quatre ans dans une prison clandestine. Hada affirme y avoir subi nombre de mauvais traitements. (Laogai Foundation, 10 décembre)

25 nov. **Dans un exposé devant le Forum des Nations unies sur la question des minorités, le directeur du Southern Mongolian Human Rights Information Center a déploré la détention du militant Hada** et celle de son épouse et de son fils, avant leur assignation à résidence. Enghebatu Togochog a rappelé l'incarcération et le mauvais état de santé de l'écrivaine Huuchinhuu, ainsi que les violents incidents – dont certains mortels - qui ont opposé des bergers et des camionneurs de sociétés minières chinoises. (S.M.H.R.I.C., 3 décembre)

HONGKONG ET MACAO.

30 déc. **Selon des archives britanniques récemment déclassifiées, Mme Thatcher**, premier ministre, avait assuré le Conseil exécutif et le Conseil législatif de Hongkong en décembre 1984 qu'elle n'hésiterait pas à relever tout manquement dans la mise en œuvre de la Déclaration sino-britannique commune concernant l'avenir du territoire après 1997.

L'information résulte de notes préparées à son intention par le Foreign and Commonwealth Office. Lors de son entretien du 19 décembre 1984 avec le chef du gouvernement Zhao Ziyang, celui-ci avait affirmé qu'agir de bonne foi faisait partie des traditions de la nation chinoise. (S.C.M.P., 30 décembre)

26 déc. **La police a arrêté trente-sept personnes dans le quartier de Mongkok pour «conduite désordonnée en un lieu public»** et «destructions criminelles». Les troubles avaient commencé dans la nuit de Noël, lors d'une confrontation pendant cinq heures de quelque trois cents manifestants accusés «d'occupation illégale». La police avait arrêté la veille une douzaine de manifestants qui réclamaient un suffrage universel authentique. Elle a procédé à des contrôles d'identité. Les protestataires estiment que la liberté de manifestation, officiellement reconnue, n'a pas été respectée et que la police a changé de comportement. (S.C.M.P., 26 décembre)

23 déc. **Une jeune fille de quatorze ans qui avait griffonné des symboles du mouvement d'occupation du quartier central a été arrêtée par la police** et détenue deux nuits dans une maison d'enfants. Elle y serait restée trois semaines sans les protestations soulevées par ce traitement répressif d'une mineure qu'on envisageait de soustraire à la garde de son père et sans l'intervention d'un juge. Elle a retrouvé la liberté le 29 décembre, sous condition de vivre chez son père, de poursuivre ses études et d'observer un couvre-feu. (A.F.P., S.C.M.P., 31 décembre-1 janvier)

18 déc. **Selon un sondage mené par l'Université de Hongkong, 38% de la population estimaient que le Conseil législatif devrait approuver les propositions du gouvernement central** concernant le scrutin de 2017 et l'élection de l'exécutif du territoire. 43% se prononcent pour le rejet du texte. Ces résultats montrent une nette évolution en trois mois avec 29% alors pour les partisans du texte et 54% pour ses adversaires. (S.C.M.P., 18 décembre)

16 déc. **Longue de six mètres et large d'un mètre, une banderole jaune «N'oubliez pas notre objectif initial»** a été placée sur les pentes du Pic Victoria. Cet objectif est l'obtention d'un suffrage universel authentique. La veille, la police avait enlevé les restes de l'occupation du quartier de Causeway Bay. Le 13 décembre, une autre banderole placée sur le Pic du diable, près de Kowloon, demandait la démission du chef de l'exécutif Leung Chun-ying.

TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

28 déc. **Les autorités de l'aviation chinoise ne menacent plus depuis octobre «de mesures défensives d'urgence»** en cas de non observation des règles fixées pour la zone d'identification aérienne décidée en novembre 2013. Cependant ce changement n'est pas repris sur le site du Ministère de la Défense. Le Japon et les États-Unis avaient annoncé leur intention de ne pas se conformer à l'obligation de déclaration fixée unilatéralement par Beijing. Une application stricte de la décision chinoise aurait été la source de conflits avec nombre de pays de la région. (S.C.M.P., 28 décembre)

22 déc. **La Chine construit une grande base militaire dans les îles Nanji**, à quatre-vingt-dix kilomètres de Wenzhou (Zhejiang) et à trois cents kilomètres de l'archipel des Senkaku/Diaoyutai, disputé au Japon. Son objet serait de faire face en cas de litige ouvert et de faciliter le contrôle de la zone d'identification aérienne décidée en novembre 2013. De grandes installations de radar se trouvent déjà dans l'île principale ; des pistes d'atterrissage sont disponibles. (Kyodo, 22 décembre)



Mi-déc. **Deux bâtiments de guerre chinois ont pénétré jusqu'à soixante-dix kilomètres de l'archipel des Senkaku/Diaoyutai** à une date non précisée. La marine japonaise a envoyé des bateaux sur la zone pour surveiller leurs activités. Les bâtiments sont restés dans les eaux internationales. (Asahi Shimbun, 30 décembre)

11 déc. **Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères rejette la démarche vietnamienne auprès de la Cour permanente d'arbitrage** faite la semaine précédente pour obtenir le règlement du conflit concernant les Paracels/Xisha et les Spratleys/Nansha en mer de Chine méridionale. (S.C.M.P., 12 décembre)

6 déc. **Le ministère chinois des Affaires étrangères rejette officiellement la proposition des Philippines de régler les litiges territoriaux** devant la Cour permanente d'arbitrage international de La Haye. Il estime que cet organisme n'a aucune compétence pour juger de conflits territoriaux opposant deux pays, lesquels doivent être réglés par discussions bilatérales. (S.C.M.P., 7 décembre)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

26 déc. Ouverture de la ligne ferrée à grande vitesse Lanzhou (Gansu) - Oroumtchi (Xinjiang). Elle est longue de 1.800 kilomètres, qui seront parcourus en moins de douze heures. (A.F.P., 27 décembre)

24 déc. Selon une enquête d'opinion menée par le journal nippon Yomiuri, le pays qui fait peser la plus lourde menace militaire sur le Japon est la Chine (83% des réponses), devant la Corée du Nord, la Russie et la Corée du Sud. (Japan News, 24 décembre)

22 déc. Un bataillon de l'armée chinoise se dispose à partir en janvier puis en mars pour le Soudan du Sud, dans le cadre d'une mission de maintien de la paix organisée par les Nations unies. Il se compose de 121 officiels et de 579 soldats. Il disposera de drones, de transporteurs de blindés, de fusées antichar et d'armes légères d'autodéfense. La Chine est le plus gros contributeur de forces de maintien de la paix parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. (Xinhua, 22 décembre)

21 déc. Le gouvernement a décidé la création d'une banque de données recensant l'ensemble des biens immobiliers. Elle serait mise en place à compter du premier mars 2015. Il faudrait trois ans de travail pour parvenir à une base d'information relativement complète. Elle pourrait servir à lutter contre la corruption. Mais le public n'aura pas accès aux données collectées. (S.C.M.P., 22 décembre)

19 déc. Le nombre des morts par accidents de la route s'élève à 87.218 dans les dix premiers mois de 2014. Il dépasse les chiffres de décès attribués aux cancers. Cette croissance est liée à l'augmentation du nombre de véhicules (137 millions en 2013) et au fait que nombreux propriétaires apprennent à conduire seulement à l'âge mûr. (S.C.M.P., 20 décembre)

16 déc. Le premier ministre Li Keqiang annonce à Belgrade que la Chine veut créer un fonds de trois milliards de dollars destiné à des investissements en Europe centrale et orientale. (S.C.M.P., 17 décembre)

16 déc. De 2003 à 2012, l'équivalent de 1.250 milliards de dollars ont quitté la Chine de manière illégale : évasion fiscale, crime et corruption. Le chiffre donné serait probablement inférieur à la réalité. Les flux auraient augmenté dans les dernières années avec 249,5 milliards rien que pour 2012. (Global Financial Integrity Report, 16 décembre)

6 déc. La Chine a procédé au troisième test d'une fusée destinée à percer les défenses américaines. Ces fusées atteindraient jusqu'à huit fois la vitesse du son, ce qui leur permettrait de frapper leur objectif avant toute réaction de l'adversaire. (Washington Post, 6 décembre)

PREMIERE ÉCONOMIE MONDIALE ?

Par l'artifice d'un taux de change révisé pour tenir compte d'une parité des pouvoirs d'achat, la Chine serait devenue, grâce au Fonds monétaire international, la première économie mondiale (17.632 milliards de dollars contre 17.416 pour les États-Unis). Il est bon, certes, de mettre en doute le chiffrage en dollars de chaque économie nationale à cause de la diversité des sociétés. Mais le concept, familier aux statisticiens, de « parité des pouvoirs d'achat » est lui-même plus que douteux s'il s'agit de rapprocher des consommations très différentes.

Les structures de coût en Chine sont difficilement comparables à celles des pays pris en compte par les statisticiens du FMI dont la première référence se trouve être les États-Unis. On peut certes rapprocher le prix des automobiles, des appartements ou des hamburgers. Mais ce n'est pas le gros de la consommation d'une population à résidence rurale majoritaire. La santé et les études sont hors de prix, et pas seulement les études supérieures. Si le bol de riz procure autant de calories qu'une demi baguette, la céréale – très bon marché – contient souvent des métaux lourds au delà des taux admissibles. Il est vrai qu'on peut dormir en ville pour six euros au lieu de quatre-vingts, mais il s'agit de dortoirs mal aérés dont personne chez nous ne voudrait. Valorisera-t-on un seau d'engrais organique comme s'il s'agissait d'un sac d'engrais chimique ? Quelle est la valeur d'un train qui roule à 40 km/heure, celle d'une autoroute sans trafic ou de multiples quartiers de la Défense inoccupés ?

Les statistiques chinoises fournissent des chiffres décidés d'en haut dont on doute moins que des chiffrages occidentaux obtenus par des méthodes transparentes et librement criticables. On ne voit pas pourtant pas pourquoi les bureaux de la statistique jouiraient d'une réelle indépendance quand les tribunaux eux-mêmes doivent conformer leurs verdicts aux choix du parti. Chaque direction de province doit fournir de bons chiffres de croissance, comme preuve de la qualité de sa gestion. Il n'y a qu'à regarder a posteriori dans quelle situation déplorable se trouve la Russie, après des décennies de croissance à 6 ou 7 % admise sans sourciller par la Banque mondiale, le F.M.I. et les Nations unies. La place faite à la Chine dans les instances internationales est si élevée qu'on ne peut pas, qu'on ne peut plus, qu'on n'osera jamais, lui dire qu'elle donne des chiffres faux. Mieux vaut donc se fier aux données contrôlables issues des statistiques du commerce extérieur. Elles proposent de la Chine une image plus raisonnable, celle d'un pays immensément peuplé mais dont le revenu individuel moyen se situe sur la moyenne mondiale, ni moins, ni plus.

On peut se poser quelques questions sur les ressorts internes de la croissance chinoise. On reconnaîtra que la Chine a absorbé des quantités phénoménales de capitaux extérieurs depuis trois ou quatre décennies, parce que sa main d'œuvre intelligente, non syndiquée et mal payée, fournissait un avantage comparatif exceptionnel sur d'autres localisations plus hasardeuses, menacées par des soubresauts politiques. Mais force est de reconnaître que la Chine ne fait très souvent pour l'instant qu'emprunter les chantiers déjà connus, qu'elle n'a proposé pendant longtemps aucune innovation industrielle notoire, ni dans l'informatique, ni dans la métallurgie, ni dans la pharmacie, ni dans l'aéronautique, ni dans l'agriculture. Qu'est-ce qu'une grande puissance à qui manque durablement la capacité d'innovation ? Les choses, il est vrai, ont sensiblement évolué ces derniers temps, notamment dans le domaine spatial ou le domaine militaire. Mais la structure globale n'a pas changé. Un pour cent seulement des étudiants chinois souhaitent s'engager dans l'activité d'entreprise alors qu'aux États-Unis, il s'en trouve 14% et en Grande Bretagne, de 5 à 8% (Rapport du Global Entrepreneurship Monitor, appuyé par la London Business School). Bien entendu, les comportements peuvent se modifier au fil des années, mais pour l'instant, on ne saurait dire de l'empire du milieu qu'il est un foyer d'entrepreneurs.

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

ILLICIT FINANCIAL FLOWS FROM DEVELOPING COUNTRIES : 2003-2012. Global Financial Integrity, Dev Kar et Joseph Spanjers. décembre 2014.

Des informations rares sur les sorties illicites de capitaux, avec des chiffres sur la Chine montrant l'accroissement des flux dans les dernières années.

Téléchargeable sur le site <http://www.gfinintegrity.org/wp-content/uploads/2014/12/Illlicit-Financial-Flows-from-Developing-Countries-2003-2012.pdf>

SORTIE DU FILM NAN SHUI BEIDIAO (Sud-eau-nord-déplacer)

La diffusion de Nan Shui Bei Diao sur le déversement des eaux du Sud sur le Nord du pays commence le 28 janvier. Le film d'Antoine Boutet est doublement important : d'abord par l'ampleur pharaonique du chantier, ensuite par l'intelligence du scénario qui met en lumière toutes les tensions de la société chinoise. Il a en outre le mérite de l'actualité puisque le 27 décembre, les robinets de la capitale Beijing ont fait couler les premières eaux venues du Sud. La connexion du réseau sud au réseau nord venait de s'opérer le 12 décembre.

La logique initiale est simple : le nord a les deux tiers des terres arables mais seulement un cinquième de l'eau du pays. L'approvisionnement en eau de Beijing ressemble à celui de l'Algérie ; son déficit dépasse un milliard et demi de mètres cubes. Il serait urgent que la capitale ait en permanence de l'eau à boire, ce qui n'est pas le cas. L'ensemble du chantier pour y remédier est gigantesque. Le débit annuel annoncé est d'un milliard de mètres cubes. En outre, huit milliards et demi iront aux provinces traversées. Un tunnel de 7,2 km passe sous le Fleuve jaune, un aqueduc de 12 km amène de l'eau à un cours d'eau du Henan.

Mais tout n'est pas si simple. On note d'abord plusieurs inconséquences. L'eau arrivée à Beijing vient non du Yangtsé mais de la Han, affluent du nord ; ce n'est donc pas vraiment de l'eau du sud. Le bassin de la Han, dont on a pris de un à deux tiers du débit, manque d'eau et les agriculteurs locaux ont dû déjà réduire leur consommation.

Les ressources en eau des habitants de Beijing sont descendues de trois cents mètres à cent mètres cubes. La nappe phréatique s'y abaisse chaque année de 90 cm. Mais cette situation résulte d'un énorme gaspillage : alors que la consommation quotidienne est en Allemagne de 130 litres, celle de Beijing atteint 300 litres, à cause des fuites dans les canalisations, des terrains de golfs, des piscines et jardins d'ornementation privés. Le déficit disparaîtrait si la consommation s'abaisse au niveau allemand.

Le chantier a créé d'énormes problèmes d'environnement. Depuis son ouverture en 2006, il a fallu fermer mille usines polluantes installées à proximité des canalisations. Bien que des sommes équivalant à deux milliards d'euros environ aient été affectées à l'écologie du projet, des difficultés apparaissent pour l'environnement : développement anormal des algues à Wuhan, pollution de l'eau et pêches moins abondantes dans les cours d'eau sujets à prélèvement. Les eaux arrivées au nord par le Grand Canal (chantier oriental) suscitent la méfiance, suspectées d'être cancérogènes, si bien qu'à Tianjin, on préférerait s'approvisionner en dessalant l'eau de mer.

Le film met l'accent sur les implications humaines du chantier : déplacements de population, attribution de terres de qualité contestables, indemnisations non versées, lutte dérisoire contre l'avancée du désert. D'un côté, le parti se félicite de la magnificence du projet ; de l'autre, les paysans crient leur mécontentement. Deux niveaux de langage, comme en presque toutes choses en Chine. Une autre raison d'aller voir le film, pour y écouter le peuple.

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».

Ligue des droits de l'Homme

FONDÉE EN 1898



Monsieur le Président de la République
François Hollande
Palais de l'Élysée
55, avenue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 23 décembre 2014

Réf. 705/14/PT/DG/VP

Monsieur le Président de la République,

Le cinquantenaire, célébré cette année, des relations diplomatiques franco-chinoises incite à s'interroger sur les fondements et la qualité des liens noués avec la République populaire de Chine, en particulier depuis 2004 sous l'appellation d'un « *partenariat stratégique global* ».

Le général de Gaulle, en annonçant sa décision le 31 janvier 1964 de normaliser ces relations, disait prendre en compte « *le poids de l'évidence et de la raison* ». La culture devait à ses yeux prendre une large place dans le champ des relations : « *Qui sait si les affinités qui existent notoirement entre les deux nations pour tout ce qui a trait aux choses de l'esprit, compte tenu du fait qu'elles se portent, dans leurs profondeurs, sympathie et considération réciproques, ne les conduira pas à une croissante coopération culturelle ? Cela est, en tout cas, sincèrement souhaité ici.* »

Et de la culture, on pourrait peut-être passer lentement à des convergences politiques : « *Par-dessus tout, il se peut, dans l'immense évolution du monde, qu'en multipliant les rapports entre les peuples, on serve la cause des hommes, c'est-à-dire celle de la sagesse, du progrès et de la paix. Il se peut qu'ainsi les âmes, où qu'elles soient sur la terre, se rencontrent un peu moins tard au rendez-vous que la France donna à l'univers, voici 175 ans, celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.* »

Si l'on peut se féliciter du progrès des échanges linguistiques et universitaires, du développement du tourisme et de la coopération scientifique ainsi que de la croissance des flux économiques, commerciaux et industriels, on ne peut que constater l'absence de réaction officielle et publique aux violations répétées des droits de l'Homme. Elles se sont d'ailleurs aggravées, en cette année du cinquantenaire. Le « *partenariat stratégique global* » dont notre administration se réclame ne semble pas s'engager dans la voie humaniste suggérée autrefois par le général de Gaulle.

Les exemples ont été nombreux, tout au long de cette année du cinquantenaire, du mépris du droit et des violations des droits de l'Homme. La répression le plus souvent a frappé des militants des droits civiques qui défendent des valeurs identiques aux nôtres et auxquels on ne peut que se sentir solidaire.

- Le 26 janvier, le juriste Xu Zhiyong, fondateur du Mouvement des citoyens, est condamné à quatre ans de prison pour « *troubles de l'ordre en un lieu public* », en fait parce qu'il demandait la transparence sur la fortune des dirigeants et le respect de la Constitution. L'administration française avait invité en juillet 2008 cette « *figure de proue du mouvement des droits civiques en Chine* ». Elle semble n'avoir pas relevé sa condamnation, ni la soixantaine d'arrestations qui ont frappé son mouvement.

- Le 14 mars, la militante des droits de l'Homme Cao Shunli est morte, faute de soins en détention. La police l'avait arrêtée en septembre 2013 pour « *instigation de troubles* ». Elle se battait pour obtenir la participation des dissidents à la confection du rapport annuel sur les droits de l'Homme en Chine, document destiné au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Le gouvernement chinois refuse de donner une place à d'authentiques organisations non gouvernementales et confie la rédaction du document à des organismes qu'il contrôle entièrement. On peut d'ailleurs s'interroger sur le fait qu'un pays, qui conteste officiellement l'existence même des valeurs universelles dont se réclament les Nations unies, puisse non seulement être membre de ce Conseil des droits de l'Homme mais encore aspire à y jouer un rôle déterminant. Il est évident que sa présence contribue à en saper l'autorité.
- Le 22 mars, quatre avocats qui enquêtaient sur la détention de membres de la secte Falungong dans une prison clandestine ont été frappés par des voyous au service de l'administration et incarcérés pour « *utilisation d'activités de culte afin de mettre en danger la société* ». À leur remise en liberté en avril, ils avaient ensemble une vingtaine de côtes fracturées.
- Pour le premier trimestre 2014, l'organisation China Human Rights Defenders dénombrait au mois de mai 263 cas de détention ou de tortures à l'encontre de militants des droits civiques.
- Les 3 et 4 mai, un mois avant le vingt-cinquième anniversaire du massacre de Tiananmen en 1989, la police a arrêté l'avocat Pu Zhiqiang et une douzaine d'intellectuels, universitaires ou écrivains, à l'issue d'une réunion de réflexion strictement privée sur la répression de 1989, au motif qu'ils « *suscitaient des querelles et provoquaient des troubles* ».
- Le 8 mai, la journaliste Gao Yu est arrêtée pour « *divulgation de secrets d'Etat* », en fait pour avoir diffusé un document du Parti exposant les sept thèmes dangereux qu'il faut écarter de la discussion publique : la démocratie constitutionnelle, l'universalité des droits de l'Homme, l'indépendance de la presse, la démocratie participative, le néolibéralisme de marché, la critique des erreurs passées du Parti, l'interrogation sur ce qu'est « *le socialisme à caractéristiques chinoises* ».
- En juin, un livre blanc affirme que l'autonomie de Hongkong est octroyée par le gouvernement central, lequel a donc autorité pour en limiter l'ampleur, ce qui contredit la promesse de suffrage universel faite lors de la rétrocession britannique à la Chine (1997).
- Le 7 août, après neuf ans de disparitions, d'enlèvements successifs accompagnés de tortures en détention, l'avocat Gao Zhisheng a retrouvé officiellement la liberté mais il reste sous surveillance policière continue, sans liberté de parole, de déplacement ou de contacts, y compris pour des soins médicaux.
- Le 25 septembre, l'universitaire ouïghour modéré Ilham Tohti est condamné à la prison à vie, à l'issue d'un procès dont l'accès fut interdit aux diplomates et aux journalistes. Selon son avocat Li Fangping (invité par la France en 2009 comme « *personnalité d'avenir* »), Ilham aurait été entravé dans sa cellule pendant plus d'un mois.
- En octobre, la police a procédé à soixante-quatorze arrestations de démocrates qui manifestaient leur soutien au mouvement des jeunes de Hongkong.
- 10 novembre, l'avocat Zhang Lei, invité par l'ambassade de France et défenseur du célèbre militant Guo Feixiong, est interdit de se rendre à Paris, où il devait avec plusieurs confrères rencontrer des membres du Barreau et la Commission nationale consultative des droits de l'Homme.

Ces quelques faits ne sont qu'une petite partie des activités répressives qui frappent les démocrates. Depuis de longues décennies, la Chine occupe les dernières places pour ce qui est de la liberté de la presse. Le pouvoir a organisé une censure stricte et systématique qui contraint au silence nombre de cybernautes et permet d'emprisonner les voix dissidentes. Les arrestations sont trop nombreuses pour qu'on en dresse la liste.

Les avocats qui s'emparent de dossiers politiques « sensibles » ont souvent les plus grandes difficultés à rencontrer leurs clients, à accéder aux dossiers, à faire comparaître les témoins à décharge. Ils sont souvent l'objet de menaces ou frappés par des voyous. L'administration peut refuser de renouveler leur licence professionnelle.

Contrairement aux principes les plus élémentaires du droit pénal, les familles des condamnés politiques sont fréquemment soumises, elles aussi, à des représailles administratives ou policières (condamnation par tribunaux, assignation à résidence, refus de scolarisation des enfants, etc.).

Ces manifestations d'un pouvoir autoritaire sont plus fréquentes avec la nouvelle équipe au pouvoir, inquiète d'un affaiblissement possible du régime et soucieuse d'expansion extérieure. Il est largement reconnu que, depuis le congrès de l'automne 2012, le chef du Parti renforce son pouvoir de manière ininterrompue et cumule les postes comme aucun autre de ses prédécesseurs ne l'avait encore fait. Le chef d'Etat, président du Parti et président de la Commission militaire du parti a pris en main trois organismes clés : le Comité de sécurité d'Etat, le groupe directeur pour l'approfondissement de la réforme et la Commission pour la sécurité de l'Internet.

Le gouvernement chinois sait gré à ses interlocuteurs de ne jamais parler en public de ce qui le discréditerait. Il se réjouit de trouver en Europe des partenaires complaisants qui, pour éviter que les autorités chinoises ne perdent la face, prennent le risque de la perdre eux-mêmes. Cette prudence extrême semble partagée à l'échelle européenne puisque la délégation de l'Union, lors de sa venue à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la paix, a ignoré en décembre 2012 le cas de Liu Xiaobo, qui venait de recevoir le même prix deux ans plus tôt et qui croupit dans une prison du Liaoning. Ces concessions sont dangereuses car elles discréditent l'Europe aux yeux des démocrates chinois.

Nous demandons à votre gouvernement de s'exprimer avec force et clarté quand, en Chine, sont violés ces droits de l'Homme qui font partie de notre identité nationale. Nous lui demandons aussi d'inciter les instances européennes à rassembler leurs moyens économiques et diplomatiques pour faire fléchir cette dictature, la plus grande, la plus peuplée, la plus dynamique et la plus puissante du monde, tant sur le plan économique que militaire.

Vous comprendrez que je rende publique cette lettre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.



Pierre Tartakowsky
Président de la LDH